

# Commission Propreté & Cadre de Vie - Léon Blum/Folie Regnault

## Compte rendu de nos actions au 09/12/2015

Référentes : Annie BOURCE et Nadine ZEMMOURI-PERCHERON

Suivi de nos actions depuis la réunion plénière du 23/06/15 :

### 1° PROPLETE

#### ① MARCHE EXPLORATOIRE DU 15 OCTOBRE 2015

Dans le cadre de l'opération "*J'aime mon quartier propre*" (action ciblée de nettoyage approfondi) réalisée au cours de l'automne 2015 dans le 11<sup>ème</sup> la Commission Propreté/Cadre de vie a souhaité réaliser une marche exploratoire sur un des sites concernés afin de voir les actions mises en place et l'impact auprès des riverains.

En effet, le programme de ces opérations vise à renforcer l'entretien des rues ciblées (balayage et lavage, enlèvement des graffitis et de l'affichage sauvage, entretien du mobilier urbain...) tout en sensibilisant les riverains à respecter le niveau de propreté atteint. Parallèlement aux actions de sensibilisation, des opérations de verbalisation doivent être menées contre les incivilités dans l'espace public.

La commission a tenu compte des remontées préalables des riverains afin d'effectuer le parcours.

A l'issue de cette marche un compte-rendu détaillé a été transmis à la DPE (Direction de la Propreté et de l'Environnement), à la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement), à M. LEBON et Mme MOREL (Mairie du 11<sup>ème</sup>). Il est également consultable sur le site de la mairie du 11<sup>ème</sup> : [http://www.mairie11.paris.fr/mairie11/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=1011](http://www.mairie11.paris.fr/mairie11/jsp/site/Portal.jsp?page_id=1011)

Les 3 principaux points noirs constatés sont :

- 1° Le non enlèvement des épaves de vélos qui encombrant toujours les trottoirs et stationnements,
- 2° Les dépôts sauvages déjà recensés qui perdurent,
- 3° Le non suivi de nos précédents comptes rendus.

Une nouvelle fois, la commission déplore ces "incivilités". Malgré les campagnes menées, les opérations mises en place, les stands d'informations et de communication, le message semble difficilement passer auprès de certains riverains qui ne respectent pas le niveau de propreté atteint et le cadre de vie de l'ensemble des habitants. Ces faits avaient déjà été constatés à la suite de la précédente opération qui s'était déroulée "secteur Omer Talon" les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015.

La commission confirme que **seule la présence d'agents verbalisateurs** pourra réellement éradiquer ces incivilités.

#### ② MEGOTS :

Lors de notre marche du 15/10/15 nous avons pu constater que, malgré les campagnes de sensibilisation lancées en septembre et la campagne de répression en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les mégots sont encore très présents sur les trottoirs.

Certains commerçants ont installé des cendriers devant leurs terrasses ou vitrines, mais ce n'est pas encore généralisé.

La commission, lors de cette marche, a pu entrer dans un établissement qui, bien que recevant une large clientèle de fumeurs, ne disposait pas de cendrier. Le dialogue a été très courtois et le message semble être passé. Nous sommes allés sur place, le 18/11/15, pour vérifier si cette discussion avait été suivie d'effet et les cendriers mis en place. Nous avons malheureusement pu constater que rien n'avait encore été réalisé.

Au 07/12/15 il n'y a toujours pas de cendrier mais une petite affichette a été apposée sur la façade de l'établissement.

Il serait peut-être judicieux de prévoir une campagne de sensibilisation des établissements (publics ou non) afin que la pose de cendriers devienne plus systématique. A l'étude.

### ③ SORTIE / RENTREE DES POUBELLES

La commission devait vérifier si les horaires de passage des bennes étaient bien respectés (tolérance de 20 minutes suivant les conditions de circulation).

Toutefois, compte tenu des vacances durant la période estivale et des mouvements sociaux qui ont perturbé depuis septembre le ramassage des bacs cette opération a dû être reportée.

Pour information, selon la DPE, après 9 semaines de conflit et perturbations, un accord a été trouvé le vendredi 13 novembre entre VEOLIA et ses personnels. Des moyens de rattrapage ont été mis en cours, mais nettement insuffisants. Des moyens supplémentaires devaient être mis en œuvre au 17/11/15 pour que la situation redevienne à la normale.

La commission a insisté sur le fait qu'en cette période d'application du plan Vigipirate renforcé (avec signalement des paquets suspects) la présence de tous ces sacs, cartons et ordures sur les trottoirs, devant les terrasses et aux abords des écoles n'était guère rassurante.

A suivre...

### ④ SACS POUBELLE "PROPRETE RATP"



Nous avons constaté que, régulièrement, des sacs poubelles opaques siglés "Propreté RATP" sont déposés à même le trottoir dès le matin devant les sorties de métro. Ces derniers restent ainsi toute la journée, encombrent les trottoirs et donne un aspect assez sale à nos rues.

Nous nous en étonnons car, outre le fait que ces sacs puissent être facilement éventrés, ils incitent les riverains à y déposer leurs propres sacs sans aucun respect des consignes. De plus, les horaires de sorties (collecte des bacs) ne sont pas respectés.



Enfin, en cette période d'application du plan Vigipirate renforcé (avec signalement des paquets suspects) la présence de ces sacs noirs sur les trottoirs n'est guère rassurante. Il serait bien d'éviter qu'ils y restent trop longtemps.

La commission a donc contacté le 30/11/15 M. Le Bronec (DPE) afin d'avoir quelques explications : La RATP bénéficie-t-elle de consignes particulières ou de dérogations pour déposer ses sacs d'ordures ainsi sur la voie publique ?

A suivre...

### ⑤ SOUCHES DES ARBRES ABATTUS

De nombreux arbres malades ont été abattus par les services de la ville de Paris rue de la Roquette (entre le haut du mail de la Roquette et la rue Saint Maur) mais nous constatons que, systématiquement, toutes les souches creuses qui restent en place sont remplies de débris divers (alimentaires ou non). Au vu du taux de remplissage de certains arbres il semblerait que ces ordures ne soient pas enlevées régulièrement.

Ce type de dépôts (source de nourriture facile d'accès) peut entraîner la prolifération des rongeurs. Une opération de dératisation "coup de poing" vient très récemment d'avoir eu lieu place Léon Blum (à quelques centaines de mètres seulement), il est donc absolument nécessaire que ces cavités soient quotidiennement vidées et nettoyées par les services de la Ville de Paris.

La commission a donc contacté la DEVE, la DPE, M. Lebon et Mme Morel.

Nous avons eu une réponse le 17/11/15 de M. Beuf (DEVE) :

*« Afin de limiter le ramassage des déchets déposés à l'intérieur des souches creuses nous avons pris le parti de les colmater, ce qui évitera un nettoyage répétitif et difficile. Ces mesures seront mises en œuvre très prochainement.*

*Les souches des arbres abattus ont vocation à être retirées pour une nouvelle plantation. Cette action n'a pas encore été programmée par le service concerné. »*

Après vérification sur place le 18/11/15 nous avons pu constater que quelques souches avaient commencé à être nettoyées et bouchées avec de la terre. Au 07/12/15 ces souches servent toujours de poubelle et ne sont toujours pas vidées régulièrement.

A suivre...

## 2° CADRE DE VIE

### Nouvel espace canin mail de la Roquette

Trois semaines après l'inauguration de l'espace canin sis sur le mail de la Roquette la Commission Propreté/Cadre de vie a souhaité réaliser (le 15/10/15) une marche exploratoire sur le site afin de visualiser l'état de cet espace et recenser les éventuelles remarques des utilisateurs et riverains :

- Propreté de l'espace : A l'unanimité des utilisateurs et des membres de la commission l'espace semble sale :
  - Le sol n'est plus lavé aussi régulièrement. Il semblerait que depuis la pose des portillons trop étroits à **chaque extrémité (avec barrières fixes) le passage de l'engin de nettoyage ne soit plus possible,**
  - Le sol en dalles n'est pas très adapté pour les chiens, ces derniers grattent la terre au pied des arbres et projettent le tout sur les dalles, d'où cet aspect pas très net.
- Usage de l'espace canin : les chiens (de différentes tailles) semblent cohabiter sans réel problème (pas d'agressivité particulière),
- Nuisances éventuelles dues aux chiens : De l'avis des riverains rencontrés, les chiens ne semblent pas être trop bruyants (les aboiements sont cachés par le bruit des voitures). Les riverains se plaignent d'avantage du bruit engendré par les bandes de jeunes qui occupent en soirée cet espace.

A l'issue de cette marche un compte-rendu détaillé a été transmis à la DPE, à la DEVE et à la Mairie du 11<sup>ème</sup>. Il est également consultable sur le site de la mairie du 11<sup>ème</sup> : [http://www.mairie11.paris.fr/mairie11/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=1011](http://www.mairie11.paris.fr/mairie11/jsp/site/Portal.jsp?page_id=1011)

Nous avons eu une réponse le 17/11/15 de M. Beuf (DEVE) :

*« Le mail de la Roquette est nettoyé quotidiennement hormis le samedi : ramassage des papiers, détritiques et feuilles mortes. Le nettoyage des sols est certes réalisé moins fréquemment mais à chacun de mes passages, j'ai pu constater un état de propreté satisfaisant. Seuls les abords du pigeonnier restent souillés. C'est un point que nous devons améliorer. »*

Nous nous étonnons de cette baisse de fréquence du nettoyage alors que ce lieu est désormais davantage fréquenté.

A suivre...

### Campagnes de dératisation

Face à la prolifération des rongeurs une campagne de dératisation "coup de poing" avait été lancée place Léon Blum courant octobre 2015. Une opération est actuellement en cours dans le jardin Olga Bancic (rue Godefroy Cavaignac). Toutefois, nous avons pu constater que :

- Les cadavres de rongeurs n'étaient pas enlevés quotidiennement, et ce malgré nos divers signalements (dont l'application "*dans ma rue*"). Il est inadmissible qu'un animal mort reste ainsi pendant 3 jours, bien en vue, à l'entrée d'une aire de jeux pour enfants.

- Les boîtes avec appâts empoisonnés étaient posées sans aucune véritable protection ni signalement. Les enfants qui fréquentent ce square peuvent, par curiosité, toucher ces boîtes noires et continuer de manger dans la foulée leurs goûters... Un affichage aurait été judicieux, surtout à proximité directe d'une aire de jeux.

La commission a donc contacté M. LEBON le 30/11/15 afin de l'informer de ces dysfonctionnements.

Au 06/12/15 nous avons pu constater que les boîtes à appâts avaient été déplacées et positionnées à l'arrière des filets de protection, hors de portée des mains enfantines. Notre signalement a bien été pris en compte.

